

ADBGV

Journée d'étude 2011

28-29 mars, Clermont-Ferrand

Construire / aménager des bibliothèques à l'âge du numérique ?

Table ronde 1 : L'impact du numérique sur les pratiques culturelles

Hélios AZOULAY, compositeur, Rouen [HA]

Jérôme DINET, psychologue, Université de Metz [JD]

Sylvain FIDENTI, directeur des affaires culturelles de Valence [SF]

Marc KRAVETZ, journaliste, France Culture [MK]

Animatrice : Marine BEDEL.

Table ronde 2 : Les espaces du numérique

Didier BERGER, architecte [DB]

Pierre FRANQUEVILLE, programmiste [PF]

Mirjana RITTMAYER, chef de projet, Learning Center de Lausanne [MR]

Pascale SEURIN, architecte [PS]

Animateur : Jean-Paul ODDOS.

En guise, subjective, de conclusion

Alors que la société de l'information remet en cause le fonctionnement habituel de la bibliothèque, le motif de la journée consistait à broder la « toutothèque » potentielle sans la figure du bibliothécaire, par le verbe et la voix le matin, par le volume et la couleur l'après-midi. La tonalité générale des débats fut l'éloge de la diversité dans l'unimédia.

Bousculements

Tout le monde se cherche, parfois avec nostalgie, en témoigne la présentation de projets de concours perdus [DB] ou l'évocation des journaux qui rapportent la vibration du monde en noircissant les doigts [MK]. Tout bouge, tout « navigue », comme les 360 poufs du Learning Center, seule concession chromatique des architectes japonais au souhait de « réchauffement » de l'espace.

Les technologies rendent impatient et en même temps provoquent des usages inattendus, de même les architectures contemporaines qui privilégient les espaces non clos, les déambulations.

Le numérique accentue la césure générationnelle, l'exemple rennais de la baisse de fréquentation des moins de 13 ans inquiète : si, traditionnellement, les bibliothécaires cherchaient à (re-)conquérir les adolescents, ils risquent désormais de se voir menacés sur le socle même de leur public, traditionnellement encadré par les parents et les enseignants.

Les verrous ne sont pas technologiques mais sociaux [JD], ils supposent donc une prise en compte globale, un travail collectif, au long cours, y compris pour l'adaptation des bâtiments après leur livraison [MR].

Ce verrou « implicite » conduit à une double interrogation :

- sur le renouvellement des modalités de la médiation, la lisibilité des fonctions et des espaces est nécessaire, les couleurs y contribuent désormais fortement ;
- sur l'évolution des compétences, des qualifications et des responsabilités professionnelles. D'un côté la production intellectuelle des bibliothécaires évolue vers la valorisation, les rapprochant à terme de la création et/ou du

journalisme et en tout cas au travail en groupe et sur projet [MR], de l'autre la volonté unanime d'un meilleur « tuilage » des interventions actuellement successives dans l'élaboration des projets de construction amène à souhaiter la gestion plus collective du projet.

Seule certitude : il n'y a pas (plus ?) de modèle !

Diversité

Tout est affaire de responsabilité, celle de chacun des acteurs est à réaffirmer, celle des acteurs publics qui engagent les deniers de la collectivité [SF], celle des architectes qui ne doivent pas craindre de faire des « manifestes » et les bibliothécaires ne pas s'employer à les « noyer dans la banalité » [PF].

Internet révèle et accentue des comportements plus qu'il ne les provoque :

- ainsi les phénomènes de redondance de la culture de masse avec un risque de nivellement des valeurs, même dans les réseaux sociaux, mais tous constatent le détournement (dans un sens, les bibliothécaires eux-mêmes peuvent chercher à agir en « détourneurs »), mais on constate que les bâtiments eux-mêmes font l'objet de détournements ;
- la « fracture numérique » n'est pas différente des autres « fractures » (si une forte minorité n'a pas encore accès à Internet, on observe des minorités équivalentes en matière de lecture, ou plus importantes encore pour d'autres pratiques culturelles). Il s'agit de moduler localement dans une politique globale, tous les projets architecturaux présentés l'exprimaient fortement. PF observe que la bibliothèque constitue un attracteur public et urbain particulier, une sorte de porte-greffe que l'on combine avec une grande variété d'autres services, dans une démarche de « pièges à lecteurs ».
- il facilite également la création, parfois sans ambition d'audience [JD] ; à la prolifération des contenus les architectes répondent par des lieux « d'entrée sans entrave ». Globalement, ils considèrent que le numérique impacte peu la forme de l'architecture en privilégiant les contenus aux surfaces [PS].
- Les modes collaboratifs sont à encourager dans et hors la toile que les bibliothécaires soient « clients » [PS et DB évoquent la qualité de dialogue avec des bibliothécaires aux caractères trempés] ou « serveurs » : on sait pourtant les réticences encore prégnantes de bibliothécaires sur la coproduction de contenus, celle-ci pourrait pourtant gagner à se développer dans la valorisation de contenus non diffusés par les réseaux commerciaux.

La diversité se montre cependant difficile à appréhender dans la mesure où la mixité semble partout prédominer : mixité de l'espace public « troisième lieu » [PF et, d'une autre manière, MR], mixité des usages numériques sur des équipements convergents et multifonctionnels [JD].

Il faut en tout cas ne pas supprimer l'humain, sinon il faudra le « réintroduire » parfois sous forme d'avatar [JD], et encore moins l'enthousiasme [HA], la rencontre des subjectivités. Pourquoi trouve-t-on encore souvent les librairies [PS] ou les boutiques [PF] plus attrayantes que les bibliothèques ?

La diversité est sans doute celle des usages, sinon des usagers. Il faut sans doute envisager la question de la segmentation des publics dans une approche plus marketing, mais aussi considérer la diversité des sens.

Dans quel(s) sens ?

Toute nouvelle pratique passe du ridicule à la pratique courante [HA] ; la consommation de services évolue par ailleurs de la simple prestation à la recherche d'expériences, ce que l'on constate également en architecture dans les jeux de forme, la recherche de la lumière « mais sans effet de serre » [PS].

Pour vivre une expérience, faut-il en maîtriser la technologie ? Pas forcément...
« L'illettrisme technologique » est pour partie lié à un défaut de maîtrise technique des outils, dont on sait qu'il est grandement affaire de génération, mais plus encore lié au niveau de connaissance des moyens de production des contenus, dans ce domaine les acteurs publics gardent leur mission d'expertise [SF]. Le paradoxe de la privatisation de l'espace (du mobile au lieu public) est qu'elle suppose une organisation réfléchie très en amont et, en fait, beaucoup plus dépendante des grandes infrastructures technologiques. Un adage chinois bien connu veut que lorsque le sage montre la lune, l'imbécile regarde le doigt ; à l'âge du soi-disant *smartphone*, regarde-t-il son mobile ?

A la limite de l'aporie, il faut prendre de la distance alors même que l'on manque de recul. Le *Learning Center* offre une vue décalée avec ses planchers courbes laissés vides qui suppléent les cloisons tout en n'empêchant pas la vision. Il s'agit en fait de proposer des repères, chaque métier dispose pour cela de son bagage professionnel : services, collections pour les uns, balises, aperçus, circulations pour les autres. Dans tous les cas, il faut moins penser en mode de distribution ordonnée qu'en parcours, ce qui oblige à envisager prioritairement la perception de « l'utilisateur » et non la rationalité du professionnel. Un exemple n'en n'a-t-il pas été donné par la démonstration du Centre de réalité virtuelle qui, au moyen d'une *X-box Kinect*, proposait de tourner les pages d'un livre virtuel au moyen de gestes du corps « reconnu » tout entier ?

L'accélération des évolutions risque de rajouter à l'exclusion, ce contre quoi il faut lutter. Les techniques numériques multiplient les bonheurs imprévus de rencontre (sérendipité [JD]) mais on ne se satisfait d'une aubaine que lorsqu'on dispose d'un bagage pour en goûter l'opportunité, d'éléments de sens qui, sinon, doivent faire l'objet d'une médiation, on y revient, dans un véritable échange attentif à l'interlocuteur [HA] et non seulement dans un rapport vertical du discours masqué par de nouvelles formes technologiques. Cette culture de l'échange est plus familière aux Anglais dont PS apprécie la pratique du workshop sur projet.

Les modes de médiation varient, B. Delestre donne l'exemple des Archives départementales de l'Aube qui travaillent à la mise en place d'un système de double site, l'un officiel, l'autre participatif. JD évoque aussi les « technologies persuasives » fondées sur l'indexation du comportement ou des goûts qui proposent à un client des choix secondaires à partir d'autres clients ayant fait le même premier choix. Pour les bibliothécaires, la proximité des publics est en général recherchée au niveau du contact interpersonnel, elle est encore peu répandue dans la logistique informatique centrée sur la base bibliographique.

Alors même que tous privilégient la construction de sens par le cheminement, le droit d'auteur conduit aussi à une évolution paradoxale en s'opposant aux pratiques ancestrales de copie, d'appariement et d'augmentation [HA].

A quel prix ?

La fluidité d'Internet renforce le mirage de la gratuité, illusion que donne la pratique de la tarification des abonnements aux accès pour les particuliers, avec des abonnements aux contenus acquis par la structure pour les publics professionnels et universitaires. Or la pratique se répand de la vente en bloc, par bouquet, à des coûts dont la charge est croissante et oblige à de véritables arbitrages [JD, MR]. Or « la gratuité est une affaire d'argent. Tout est forcément payé par quelqu'un et, au final, tout coûte plus cher avec Internet. » [SF].

Dans cette approche, la constitution de contenus intermédiaires par les bibliothèques gagnerait sans doute à faire également l'objet d'une approche économique. Faut-il envisager les bibliothèques comme des « marqueurs éditoriaux », chacun à sa manière, tout le monde en convient : les bibliothèques ne sont plus des lieux de stockage mais de « valorisation des connaissances ». [PS]

Tout choix d'organisation engage les coûts de fonctionnement ultérieurs, si les architectes intègrent commodément les réseaux pourvu que leur besoin ait été bien

identifié dans le programme, PF signale que la tendance est plutôt à la réalisation d'espaces non dédiés, plus susceptibles d'aménagement voire de reconversion.

Catherine Bony a par ailleurs souligné le paradoxe de l'économie numérique actuellement en voie de développement : les établissements achètent en fonctionnement des supports matériels, notamment des livres, dont une partie est destinée à construire dans la durée un fonds documentaire singulier, mais ils acquièrent en investissement des technologies rapidement obsolètes, en général renouvelées tous les 5 ans, technologies qui donnent accès à des flux d'information tant qu'on en paie l'abonnement mais sans aucun impact sur la sédimentation progressive des politiques documentaires,

Post- synchronisation

Le numérique est beaucoup moins problématique pour les individus quels qu'ils soient (architectes et bibliothécaires y compris !), qu'ils agissent en privé ou de façon professionnelle que pour les bibliothécaires à qualité d'agents sociaux spécialisés dans la circulation de contenus culturels. En ce sens, la journée a montré une nette différence de ressenti quand à l'impact du numérique dans l'architecture, qui inquiète surtout les bibliothécaires.

Le numérique offre une apparente liberté d'usage au consommateur. Mais la liberté est une affaire de liens, celles des navigateurs dépend du réseau des connexions wi-fi et filaires, des enregistrements de droits à différents niveaux et de l'explicitation des relations entre les différents acteurs, tant sur les contenants que sur les contenus et donc de la synchronisation des signaux, humains ou électroniques (ironie habituelle des conversions Mac/PC encore démontrée en séance !).

Le web comme les bâtiments sont au final des modalités distinctes mais parallèles d'interface entre les usagers, les publics, les gens... et une proposition. Point commun entre les différents métiers : il faut définir et s'appuyer sur un projet, un programme, à définir même comme un « manifeste » [PF] ?

Les bibliothèques semblent appelées à se définir de moins en moins par le périmètre de leurs collections ni de leurs bâtiments, ni même de la conduite de grandes missions publiques (par exemple médiation encyclopédique des connaissances) car tout le service public fait actuellement débat, mais par la réussite de projets et d'expériences, aussi bien dans leur organisation spatiale que numérique, de plus en plus menées en fonction du contexte local. Sur ce point les architectes ont évidemment une habitude plus grande de la contrainte foncière (dans tous les sens du terme) et peut-être urbaine : le bâtiment est forcément pensé en articulation avec son environnement [DB].

Le métier de bibliothécaire, sous ses « avatars » successifs (clerc, enseignant, assembleur de collections), a été dans notre pays essentiellement latin un lent cheminement vers l'émancipation du lecteur (au sens humain) mais avec la tentation permanente du contrôle des pratiques, jadis pour les restreindre, dorénavant avec l'intention d'en tirer parti. A « l'âge du numérique », la très grande fluidité des lecteurs (matériels) invite à réfléchir en termes de propositions transversales plus que de périmètre. « Les bibliothèques productrices de contenus » constitueront, *mutatis mutandis*, le thème de notre journée d'étude 2012, normalement dans le nouveau Centre Pompidou-Metz.

André-Pierre SYREN
Président de l'ADBGV